



## ■ Nom de l'opération : Fondation Elior « Agir pour l'Éducation »

### ■ Porteurs de l'opération

Robert ZOLADE, président  
comité de sélection composé de :  
Catherine CHOULARD, DRH Groupe  
Daniel GOURISSE, ancien directeur de l'École Centrale de Paris  
Roger GOZLAN, président honoraire du SNRC  
Gérard GUIBILATO, directeur des troisièmes cycles de l'ESSEC  
Mouna LALI, ancienne boursière  
Estelle LAUVERGNE, représentant la Fondation de France  
Gérard de MARCILLAC, directeur de l'école Grégoire-Ferrandi  
Josyane RASTELLO, secrétaire général de la Fondation Elior  
Jacques SUART, directeur de la communication Groupe

### ■ Autres entreprises impliquées

La Fondation Elior a été créée sous l'égide de la Fondation de France

### ■ Public visé

La Fondation est ouverte à tous les étudiants niveau minimum Bac + 2 suivant un cursus en Europe pour un diplôme reconnu au niveau européen, dont l'un des parents travaille dans une entreprise de restauration collective ou de concession, que ce soit Elior ou un concurrent, et dont les revenus familiaux sont insuffisants pour financer les études

### ■ Descriptif de l'action

La Fondation Elior « Agir pour l'éducation » a pour vocation d'aider de jeunes étudiants à poursuivre leur formation supérieure. Elle répond à un double objectif : favoriser la promotion sociale et aider les familles ayant des revenus modestes à assumer la charge financière des études supérieures de leurs enfants. La sélection des boursiers se fait à la fois au regard des ressources financières du foyer, mais aussi à partir des résultats scolaires de l'étudiant et de sa motivation à poursuivre un cursus supérieur

### ■ Année de mise en œuvre de la première opération

1995

### ■ Résultats attendus

Depuis sa création, la Fondation Elior a attribué 800 bourses pour un montant total de 1,250 million d'euros

### ■ Outils méthodologiques existants

Un comité de sélection composé de personnalités issues du milieu de la restauration et de l'enseignement, d'un représentant de la Fondation de France et d'un ancien boursier sélectionne les demandes de bourses. Un contact personnalisé est maintenu avec les étudiants et leur famille afin de soutenir les boursiers tout au long de leur cursus

### ■ **Nombre d'élèves concernés**

Depuis sa création, la Fondation Elior a aidé 448 étudiants. 56 % des boursiers sont des filles, 44 % sont des garçons. Les filières suivies sont variées : sciences et techniques (25 %), comptabilité et gestion (13,5 %), médecine et santé (13 %), commerce et marketing (8,5 %), droit et économie (8 %), littérature et langues (8 %), enseignement et social (7 %), métiers artistiques (6,5 %), services et autres (5,5 %), communication (3 %), sciences humaines (2 %)

### ■ **Nombre et établissements concernés**

Écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, universités, IUT...

### ■ **Académies ou départements concernés**

Tous - Ile-de-France (27 %), PACA (13 %), Rhône-Alpes (12,5 %), Alsace et Lorraine (7 %), Nord et Picardie (6 %), Bretagne (5,5 %), Centre, Pays-de-Loire et Auvergne (5,5 %), Languedoc-Roussillon (5,5 %), Franche-Comté et Bourgogne (4,5 %), Midi-Pyrénées (3,5 %), Aquitaine et Limousin (3,5 %), Normandie (3,5 %), Champagne-Ardenne (3 %)

### ■ **Conditions de mise en œuvre et de succès identifiées**

Le nombre de bourses attribuées est supérieur au nombre d'étudiants. En effet, les étudiants sont aidés jusqu'à la fin de leurs études

### ■ **Délais de mise en œuvre d'une opération**

Une fois par an, le secrétariat général de la Fondation et le comité de sélection étudient les dossiers de candidatures et décident de l'attribution des bourses

### ■ **Contact pour plus d'informations**

Josyane Rastello, secrétaire général de la Fondation Elior  
Tél. 01 40 19 50 25  
[fondation-elior@elior.com](mailto:fondation-elior@elior.com)